

L'évolution des décisions

OBJECTIFS

Appréhender, déterminer la nécessité d'un permis de construire (PC) modificatif et s'approprier ses étapes d'instruction.
S'approprier les étapes d'instruction des transferts de PC (Permis de Construire).
S'approprier les étapes d'instruction des procédures de retrait des autorisations d'urbanisme.
Appréhender les étapes de récolement d'une autorisation d'urbanisme.
Acquérir une méthode d'instruction.
Rédiger tous les actes et décisions.
Renseigner et conseiller les administrés.

TYPE DU PUBLIC

Secrétaires de Mairie / Agent d'accueil du service urbanisme / Instructeur.

PREREQUIS

Disposer des documents d'urbanisme et de la collectivité et d'un ordinateur.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

- > **Méthodes pédagogiques**
Apport de supports théoriques adaptés à la collectivité, temps d'échange, questionnaires et cas pratiques avec le formateur et en autonomie.
- > **Moyens techniques**
Ordinateur, support PPT, rétroprojecteur, dossiers concrets pour mise en pratique.
- > **Moyens humains**
Juriste en droit des sols et de l'urbanisme.

ÉVALUATION

- > Questionnaires et cas pratiques.

CONTENU

THEORIE

- > Etude des particularités d'instruction des dossiers de modifications et / ou transfert, des procédures liées.

PRATIQUE

- > Etude de dossiers concrets pour chaque type de sujet abordé.

MODALITÉS

Durée : 1 jour.

Prix : nous consulter.